

France

France

**COORDONNATEUR POUR LA CORRESPONDANCE RELATIVE
À CE QUESTIONNAIRE (PARTIES I ET II)**

- 1 Mme/M. DURAND Béatrice
Nom de famille Prénom
- 2 Pays FRANCE
- 3 Nom de l'administration/organisation Agence Nationale des Fréquences
- 4 Titre Département Affaires UIT
- 5 Adresse BP 400 F-94704 MAISONS ALFORT CEDEX
-
- 6 Tél.: +33 1 45 18 72 15 Fax: +33 1 45 18 73 13
E-mail: _durand@anfr.fr

*A renvoyer au plus tard le 31 janvier 2000 au:
Secrétariat des Commissions d'études de l'UIT-D
Bureau de développement des télécommunications
Fax: +41 22 730 5484
E-mail: devsg2@itu.int*

PIECE JOINTE 2

QUESTIONNAIRE - PARTIE II

(A remplir par les Administrations uniquement)

Questions générales sur la gestion nationale du spectre

**Décrivez brièvement les problèmes que rencontre actuellement votre administration
dans la gestion nationale du spectre**

(par exemple différents domaines dans la gestion nationale du spectre)

Pays: FRANCE

Coordonnateur: Béatrice DURAND, Agence nationale des fréquences

Les questions générales suivantes sur la gestion nationale du spectre s'inspirent en partie des principes fondamentaux de gestion de spectre décrits dans le Manuel intitulé "Gestion nationale du spectre". Si vous manquez de place pour répondre aux questions, n'hésitez pas à joindre un feuillet plémentaire.

- 1 Existe-t-il dans votre pays une loi régissant la gestion du spectre? OUI NON
– Dernière date à laquelle cette loi a été changée ou modifiée? Loi de 1996, décret décembre 96
– Envisage-t-on de changer cette loi? OUI NON
Avez-vous constaté des problèmes? Si oui, avez-vous besoin de l'assistance de l'UIT pour les résoudre?

Non

- 2 Avez-vous publié des règlements et des procédures pour la gestion nationale du spectre (services de radiocommunication, prescriptions concernant les licences, etc.)? OUI NON
Avez-vous constaté des problèmes? Si oui, avez-vous besoin de l'assistance de l'UIT pour les résoudre?

Non

- 3 Avez-vous publié un tableau national d'attribution des bandes de fréquences? OUI NON
Avez-vous constaté des problèmes? Si oui, avez-vous besoin de l'assistance de l'UIT pour les résoudre?

Non

- 4 Existe-t-il des spécifications techniques régissant l'utilisation nationale du spectre? OUI NON
Avez-vous constaté des problèmes? Si oui, avez-vous besoin de l'assistance de l'UIT pour les résoudre?

Non

- 5 La nécessité d'un réaménagement des attributions de fréquences s'impose-t-elle dans votre pays*? OUI NON

* Par "réaménagement" on entend le processus d'envergure nationale dans le cadre duquel il est procédé à une évaluation pour: 1) déterminer s'il y a certaines portions de spectre dont l'utilisation est limitée; et 2) si ces portions de spectre peuvent être réattribuées pour pouvoir fournir des services de radiocommunication qui exigent de plus en plus de spectre.

- Si tel est le cas, avez-vous mis au point une stratégie pour procéder à ce réaménagement dans les bandes de fréquences concernées et pour des services de radiocommunication donnés? OUI NON

- Veuillez définir la stratégie mise en place et indiquer éventuellement comment vous avez consulté les utilisateurs concernant les dépenses que pourrait occasionner cet éventuel réaménagement.

Deux commissions consultatives de l'Agence traite de ré aménagement des fréquences, l'une sur les utilisations futures des bandes de fréquence, l'autre sur le financement des projets de ré aménagement avec l'utilisation d'un Fonds pour initier de telles actions.

6 Quel est le coût total des fonctions de gestion nationale de spectre effectuées par votre gouvernement (en francs suisses)? **57 millions de Francs suisses**

- Comment financez-vous ces fonctions de gestion du spectre?

Subvention budgétaire

7 Avez-vous une méthode permettant de fixer les redevances que doivent acquitter les utilisateurs du spectre? OUI NON

- Dans l'affirmative, décrivez-la brièvement.

Tarification administrative s'appuyant sur un décret de redevance généralisée de 1997 et sur le décret révisé de 1993 sur les taxes et redevances dues pour la gestion et la mise à disposition de fréquences

8 Avez-vous des bases de données centralisées pour la gestion du spectre? OUI NON

- Quelle est la taille approximative de votre base de données (nombre de fiches)?

150 000_

- Avez-vous un système de gestion automatisée de bases de données (SGBD)?

OUI NON

- Quel SGBD utilisez-vous?

_Oracle

- Ces fiches concernant les assignations de fréquence sont-elles accessibles au public? OUI NON

Avez-vous constaté des problèmes? Si oui, avez-vous besoin de l'assistance de l'UIT pour les résoudre?

Non

9 Notifiez-vous des assignations de fréquence à l'UIT? OUI NON

Avez-vous constaté des problèmes? Si oui, avez-vous besoin de l'assistance de l'UIT pour les résoudre?

Non

10 Avez-vous une politique et une fonction de planification pour la gestion nationale du spectre (par exemple une stratégie nationale pour l'utilisation future du spectre)? OUI NON

Avez-vous constaté des problèmes? Si oui, avez-vous besoin de l'assistance de l'UIT pour les résoudre?

Non

- 11 Effectuez-vous des analyses techniques des demandes d'assignations de fréquences? OUI NON
 Avez-vous constaté des problèmes? Si oui, avez-vous besoin de l'assistance de l'UIT pour les résoudre?
 _____ **Non** _____
- 12 Effectuez-vous un contrôle des émissions? OUI NON
 – Nombre de stations fixes **1 HF et 59 V/UHF**
 – installations disponibles dans ces stations
 – contrôle des émissions jusqu'à **3 000 MHz**
 – radiogoniométrie jusqu'à **3 000 MHz**
 – Nombre de stations mobiles **20**
 – installations disponibles dans ces stations
 – contrôle des émissions jusqu'à **1 300 MHz et pour une station mobile jusqu'à 23 GHz**
 – radiogoniométrie jusqu'à **1 300 MHz et pour une station mobile jusqu'à 23 GHz**
 Avez-vous constaté des problèmes? Si oui, avez-vous besoin de l'assistance de l'UIT pour les résoudre?
 _____ **Pas de besoin de l'assistance de l'UIT** _____
- 13 Effectuez-vous des analyses techniques des plaintes pour brouillages? OUI NON
 – Avez-vous mis en place un processus de consultation avec le gouvernement ou une organisation non gouvernementale, pour trouver une solution à ces plaintes? OUI NON
 Avez-vous constaté des problèmes? Si oui, avez-vous besoin de l'assistance de l'UIT pour les résoudre?
 Compatibilité dans les bandes de fréquence adjacentes (forte puissance)
- 14 Quels ordinateurs et quels systèmes d'exploitation utilisez-vous pour la gestion nationale du spectre?
 – Type d'ordinateurs **Station de travail (client –serveur)**
 – Système(s) d'exploitation **NT, UNIX, Windows**
 Avez-vous constaté des problèmes? Si oui, avez-vous besoin de l'assistance de l'UIT pour les résoudre?
 _____ **Non** _____
- 15 Nombre de techniciens/de non-techniciens travaillant à la gestion nationale du spectre **150/100**
- 16 Nombre de fonctionnaires d'appui employés à la gestion nationale du spectre? **70**
- 17 Décrivez la structure de gestion du spectre de votre pays (joindre une copie de l'organigramme).

- 18 Utilisez-vous les Manuels et Rapports de l'UIT:
- a) Manuel sur la gestion nationale du spectre, édition 1995? **Non**
 - b) Manuel sur le contrôle du spectre¹, édition 1995 **Oui**
 - c) Application des techniques informatiques à la gestion du spectre radioélectrique, 1999 **Non**
 - d) Conception des systèmes de radiodiffusion en ondes décimétriques, 1999
 - e) Rapport SM.2012, Aspects économiques de la gestion du spectre, 1997² ? **Oui**
 - f) Logiciel Windows Basic Automated spectrum Management System (WINBASMS), édition 1997, Manuel édition 1997
- Quels autres informations/autres manuels l'UIT peut-elle vous apporter?

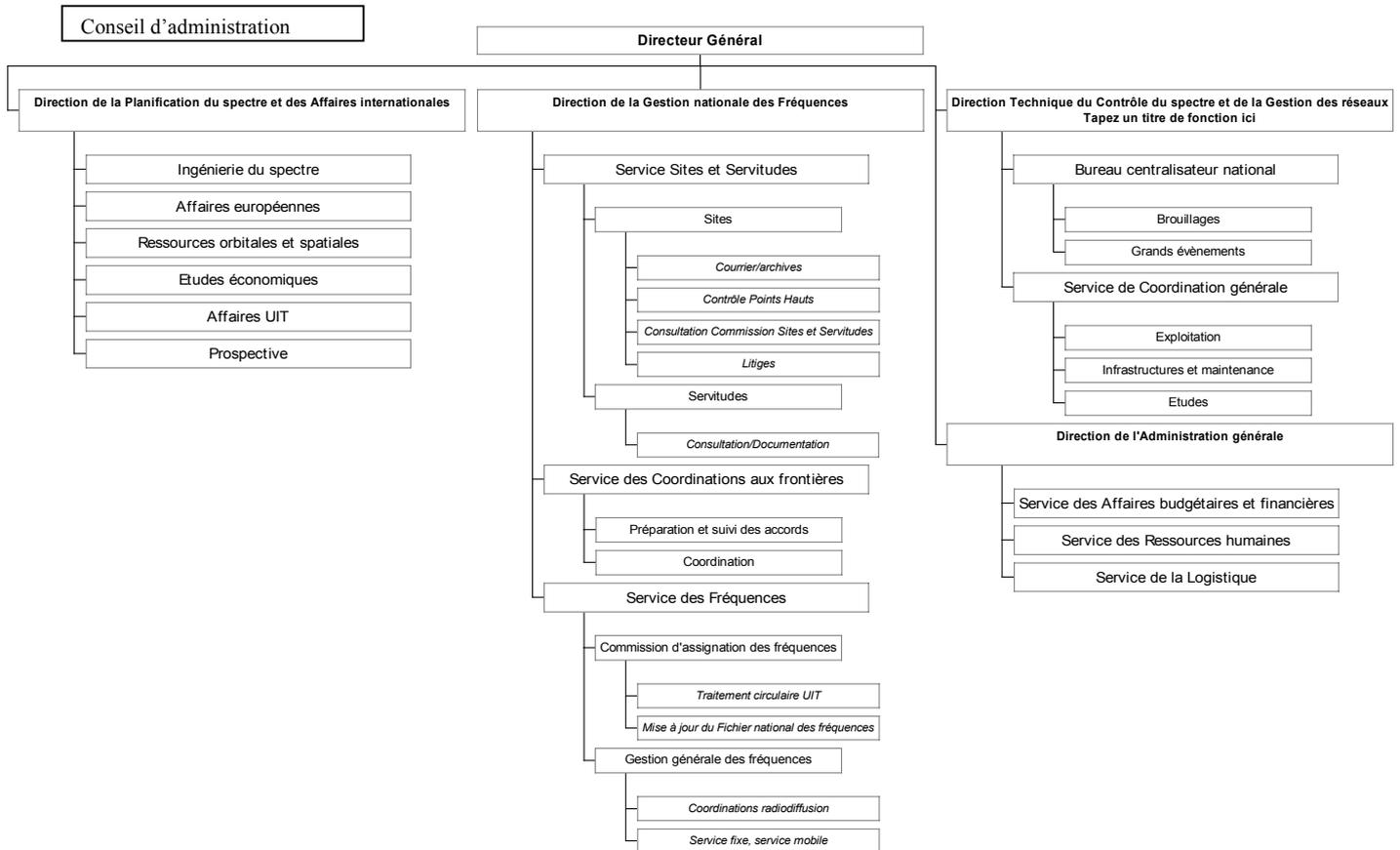
*A renvoyer au plus tard le 31 janvier 2000 au:
Secrétariat des Commissions d'études de l'UIT-D
Bureau de développement des télécommunications
Fax: +41 22 730 5484
E-mail: devsg2@itu.int*

Merci de votre coopération

¹ Le Manuel sur le contrôle du spectre est actuellement mis à jour; vous êtes donc invité à prendre contact avec M. Jan Verduijn (Pays-Bas), le Rapporteur désigné du Groupe de travail 1C pour toutes les observations que vous souhaiteriez voir figurer dans la version future de ce Manuel.

² Le Rapport UIT-R SM.2012 a été mis à jour pendant la réunion de la Commission d'études 1 de l'UIT-R en août 1999. Cette nouvelle version devrait être disponible dans les trois langues de travail d'ici janvier 2000.

Organigramme de l'Agence nationale des fréquences



06/03/00

